

L'APPROCHE

ACTUALITÉ

3

Démystifions la notion de répit

PARTENAIRE EN ACTION

6

Conciliation, travail et responsabilités de proche aidant

COUP DE PROJECTEUR

7

Soirée échange, la programmation 2011-2012

ENTRETIEN AVEC...

8

Lilia Ghariani
Directrice du RUTA de Montréal



Défendre les droits
des personnes ayant des
limitations fonctionnelles
en transport

DOSSIER pages 4 & 5

Le transport adapté, rarement noir ou blanc

Pas besoin de faire partie de l'équipe de l'AQTC depuis longtemps pour réaliser que le transport adapté, aussi bénéfique soit-il pour l'autonomie des membres, leur crée régulièrement des maux de tête et un travail forcé sur leur patience.

Lors d'une activité régulière, sur une quinzaine de membres présents, la moitié arrive et repart en transport adapté. Pas plus tard que la semaine dernière, un membre avec de grandes difficultés d'orientation a été laissé, par son chauffeur de transport adapté pressé, devant la porte barrée de l'AQTC. Il était 8 h 50. Le membre est allé faire un tour au dépanneur et est revenu autour de 9 h 00. Heureusement, les environs de l'AQTC sont connus par les membres. Après sa marche, il est revenu sur ses pas. Mais déposé à un nouvel endroit, sans commerce autour, sans personnel pour l'accueillir et sans moyens de communication, la situation aurait pu être totalement différente.

C'est ce qui nous inquiète en tant qu'organisateur communautaire de l'AQTC, lorsque nous arrivons, à l'avance, à une activité et qu'un membre y est déjà, seul avec son fauteuil roulant, son handicap physique lourd et des difficultés d'élocution. À ce moment, notre réflexe est la plainte, mais l'appel au transport adapté peut être tellement long et avec l'activité en cours, il n'est pas rare que nous devions abandonner notre démarche.

À l'opposé, certains membres sont très autonomes et possèdent un excellent sens de l'orientation. S'ils le pouvaient, combien de fois ils nous ont mentionné qu'ils aimeraient posséder à nouveau une voiture. Malheureusement, suite à leur accident, leur concentration, leur champ de vision et leurs réflexes ne sont plus à pleine capacité. Ceux-ci considèrent alors aberrant, que le chauffeur attende l'ouverture du commerce ou l'arrivée du personnel pour leur permettre de descendre du véhicule.

Lors des sorties et des ateliers dans la communauté, nous sommes à même de constater à quoi ressemble le quotidien des membres qui utilisent régulièrement le service du transport adapté. D'emblée, avouons qu'ils ont acquis une patience qui ferait envie à bien des adeptes de yoga ! Leur transport n'arrive pas toujours à temps. Ils ont développé beaucoup de tolérance face à ce service qui leur permet, après l'accident, et ils en sont pour la plupart reconnaissants, de retrouver le chemin vers l'autonomie. Bien souvent, de la part des chauffeurs, ils récoltent de beaux sourires et de belles salutations, une certaine attention, de belles discussions et parfois même de la fine psychologie. À l'opposé, parfois les chauffeurs sont perdus et arrivent avec une heure de retard (parfois plus), certains passent leur temps au téléphone cellulaire et d'autres n'ont aucune idée de la signification du terme empathie.

Force est d'admettre qu'il risque d'être difficile de satisfaire tous les utilisateurs du transport adapté. Heureusement, les organismes de défense de droits des usagers peuvent soutenir les démarches des membres et des associations comme la nôtre. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez l'utilité et le fonctionnement de deux organismes de défense de droits des régions de Montréal et Laval.

Avec la volonté des usagers et le partenariat avec ces organismes de défense de droits, nous espérons que les services des sociétés de transport évolueront pour le mieux être de nos membres.

Ingrid Robert



Ingrid ROBERT
Organisatrice communautaire
Responsable des Loisirs

L'APPROCHE

AQTC: 911 rue Jean-Talon est, bureau 106, MONTRÉAL (QC), tél: 514.274.7447, www.aqtc.ca

Responsable de la publication: Pascal Brodeur - responsable de la rédaction: Mathieu Denécheau (514.274.7447 poste 235) - secrétaire de rédaction: Dominique Saint-Charles
Rédacteurs: Mise en page: Mathieu Denécheau - Ayant collaboré à ce numéro:

Partenaires

Dans la continuité de notre démarche d'évaluation des besoins auprès des membres de l'AQTC, il est maintenant venu le temps de présenter les résultats de cette étude à nos partenaires.

Effectivement, les professionnels du consortium intra-régional en traumatologie des régions de Laval et de Montréal seront invités, le 23 novembre prochain, à assister à la présentation des conclusions de notre étude.

De plus, ce sera un moment privilégié de faire connaître les préoccupations que tous les répondants ont soulevées et voir de quelle façon nous pourrions travailler avec eux pour développer différents projets.

Pascal Brodeur
Adjoint à la direction

Séjour de répit

Comme l'an dernier, l'AQTC invite ses membres à un camp de vacances hivernal qui aura lieu les 15-16-17 février 2012 à la base de plein-air Ste-Émélie-de-l'Énergie (même lieu où se déroule le camp d'été).

Plusieurs activités seront disponibles sur le site : patinage, raquettes, ballon balai, glissade, feu de camp extérieur et feu de foyer intérieur en plus d'activités surprises. C'est une excellente occasion de profiter des joies de l'hiver en bonne compagnie !

Le coût est de 100 \$, ce qui inclut le transport, l'hébergement, les activités et les repas. Plus d'informations suivront dans le prochain calendrier d'activités.

Événement

BRUNCH DU NOUVEL AN



Pour lancer l'année 2012, nous avons décidé de vous inviter à un brunch plutôt qu'à un souper. Par le fait même, nous pensons être en mesure de rejoindre un plus grand nombre de familles et de personnes TCC qui ne peuvent se déplacer le soir.

Le brunch aura lieu le dimanche 15 janvier à l'Hôtel Maritime Plaza situé au 1155 rue Guy à Montréal.

Vous êtes donc invités à venir en famille à cette rencontre annuelle. Vous recevrez une invitation spéciale au début du mois de décembre.



LE BÉNÉVOLAT

Il a été constaté lors de la compilation des résultats de l'étude sur l'évaluation des besoins menée entre 2008 et 2010 que les personnes TCC désiraient s'investir davantage au niveau du bénévolat.

L'AQTC a développé ces derniers mois un questionnaire dont l'objectif principal était de connaître les intérêts et les besoins des membres désirant faire du bénévolat.

Quand on parle de bénévolat, ce n'est pas seulement ce qui se fait à l'AQTC, mais aider les personnes à voir ce qui se fait ailleurs...

L'équipe de l'AQTC a donc au cours des derniers mois, contacté la majorité des membres de l'Association pour leur poser les quelques questions permettant à l'équipe de l'AQTC, d'approfondir le sujet.

Avec un taux de réponse de plus de 80%, les données obtenues sont fort importantes et vont aider l'AQTC à développer le bénévolat, de manière adaptée, aux besoins des membres de l'Association.



Photo: STM



Beaucoup de kilomètres ont été parcouru depuis les débuts du transport adapté en 1980. Énormément d'améliorations ont été apportées à ce service au fil des ans, mais oui, il en reste encore à faire. C'est pourquoi des associations comme le RUTA et l'ALTA existent. Mais pour faciliter leur travail il est important de formuler nos commentaires lorsque des situations ne sont pas satisfaisantes. Il arrive à l'AQTC de faire des plaintes et ne vous gênez pas de votre côté pour en faire autant. L'objectif est d'améliorer le service du transport adapté qui est en constante évolution. C'est un travail collectif et la contribution de chacun est importante.

Environ 16% des membres de l'AQTC utilisent le transport adapté et ces gens représentent 18% des participants aux activités de l'Association. C'est donc environ un participant sur 5 aux activités qui vient en transport adapté. Si on considère que nous avons eu 3558 participations aux activités l'année dernière, c'est environ 712 personnes qui ont utilisé ce type de transport. Nous sommes bien conscients que ce ne sera jamais parfait mais, il permet à plusieurs centaines de personnes avec un handicap de pouvoir sortir de la maison et ainsi pouvoir vaquer à leurs occupations.

Le Regroupement des Usagers du Transport Adapté et accessible de l'île de Montréal

Le RUTA de Montréal se consacre à la défense des droits et des intérêts des personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport collectif.

Le RUTA fait la promotion de l'accessibilité universelle dans tous ses dossiers et recommandations afin que tous les moyens soient mis en œuvre pour améliorer l'accessibilité et l'offre de services des réseaux de transport

en commun régulier et adapté.

Missions

La mission principale du RUTA est la représentation et la défense de droits collectifs de la clientèle du transport en commun ayant des limitations fonctionnelles. Celle-ci rassemble quatre points importants :

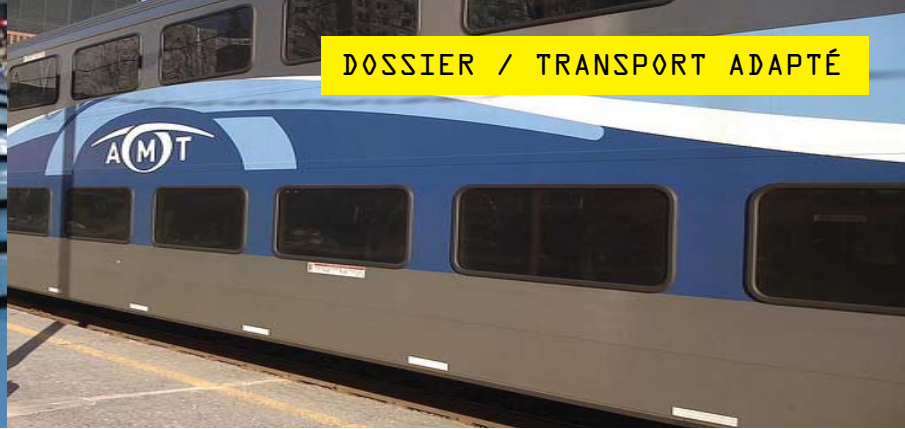
1. Regrouper les personnes qui ont des limitations fonctionnelles et qui utilisent le transport en commun.
2. Relever leurs besoins en termes de transport afin de constituer des dossiers pour défendre la qualité du transport adapté et afin de promouvoir l'accessibilité universelle du réseau régulier.

3. Représenter et défendre les intérêts des usagers dans toutes les discussions concernant le transport. Cela se traduit concrètement par le fait que le RUTA siège sur plusieurs tables de concertation et comités où la Société de transport de Montréal (STM), l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le Ministère des Transports du Québec (MTQ) sont aussi présents. De plus, le RUTA travaille toujours en étroite collaboration avec ses partenaires représentant l'ensemble des limitations fonctionnelles pour s'assurer de porter les demandes du plus grand nombre possible de gens.

4. Informer les usagers du travail et des progrès effectués dans chacun des dossiers



Photo: STM



Un service de plaintes et de commentaires.

Le RUTA de Montréal offre aux usagers du transport adapté un service de plaintes et commentaires. Il est important de faire savoir les contraintes et problèmes qui peuvent survenir lors des déplacements en transport adapté : c'est la manière la plus efficace pour que la STM puisse ajuster ses services dans la mesure de ses moyens

Le RUTA de Montréal peut aider les gens qui veulent faire une plainte :

De plus, il s'assure que le suivi a bien été effectué par les autorités concernées.

Finalement, le RUTA de Montréal compile ces informations et constitue des dossiers pour promouvoir l'amélioration des services.

Un service d'aide et d'information

Le RUTA peut accompagner les personnes qui le désirent dans l'acheminement de leur demande d'admission au transport adapté, répondre à leurs questions concernant le transport et les référer aux bonnes personnes selon les besoins exprimés.

Le RUTA est là pour VOUS !

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le RUTA de Montréal au (514) 255-0765 ou à consulter leur site web.

www.rutamtl.com

FORMULER UNE PLAINTÉ avec le RUTA de Montréal

Pour formuler une plainte au transport adapté géré par la STM, le RUTA a besoin du jour, de l'heure et de la destination du déplacement, du numéro d'usager et d'une explication de la situation. Au RUTA, ils prennent votre plainte par téléphone, remplissent le formulaire pour vous et transmettent le tout à la STM.

Pour formuler une plainte au réseau régulier, vous avez besoin du jour, de l'heure, de la ligne d'autobus, de la direction de l'autobus, du numéro de l'autobus et d'une explication de la situation. Vous trouverez le formulaire de plainte sur le site de la STM dans la section «Nous joindre». Au besoin, le RUTA peut vous aider à le remplir.



Défendre et promouvoir les droits des personnes handicapées de Laval à un transport en commun adapté à leurs besoins.

Les interventions prioritaires de l'ALTA visent :

- La qualité et la sécurité du service du transport adapté de la Société de Transport de Laval (STL);
- L'adaptation des modes de transport en commun (autobus, taxis, métros, trains de banlieue);
- Le développement du transport adapté régional vers les couronnes Nord / Sud (hors du territoire de Laval);
- L'Acheminement des recommandations au Ministère des transports (MTQ) et à la STL.

Les services de l'ALTA

- Défense des droits
- Soutien à l'admission au transport adapté de la STL

Pour en savoir plus. vous pouvez joindre l'ALTA au :
450-687-6190

Regroupement des Aidantes et Aidants Naturel(le)s de Montréal

Conciliation, travail et responsabilités de proche aidant



Depuis près de quatre ans, une réflexion au sein des membres du Regroupement des aidantes et aidants naturel(le)s de Montréal (RAANM) se développait, concernant l'appauvrissement des proches aidants. Lors de son «Assemblée générale annuelle» de 2010, le RAANM a reçu le mandat de mettre sur pied un «Comité d'action pour contrer l'appauvrissement des proches aidants».

Ce comité a établi trois priorités, dont la première est de connaître les conditions de travail pouvant faire en sorte que les proches aidants puissent concilier leur vie professionnelle et leurs responsabilités de proche aidante.

Le projet

Dans cette perspective, le regroupement a mis en place un plan d'action, financé par le Ministère de la Famille et des Aînés, par son Programme de soutien des initiatives visant le respect des aînés, dont madame Marguerite

Blais est la ministre responsable des aînés. Ce projet a pour objectif de mettre en lumière les conditions de travail favorisant le maintien des proches aidantes à leur emploi.

La responsabilité de la prise en charge des personnes dépendantes repose de plus en plus sur les familles. Ainsi, la conciliation entre vie professionnelle et responsabilité de proche aidante devient difficile, et concerne trois acteurs :

- les proches aidantes qui sont contraintes de diminuer leurs heures de travail ou de quitter leur emploi, et entrent dans un processus d'appauvrissement ;
- les entreprises, qui subissent des pertes économiques, attribuables à l'ampleur des tâches des proches aidantes ;
- les syndicats, qui doivent ainsi prendre part à la définition de mesures de concertation pour les proches aidantes.

Il est donc nécessaire de réfléchir ensemble à des conditions de travail répondant à la situation évolutive

de la proche aidante, eu égard à l'accroissement des responsabilités que génèrent le traitement et la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie.

Dans cette perspective, Madame Laëtitia Thélème interviendra lors d'une soirée d'échange le 5 décembre prochain à 19 h 00 au bureau de Montréal.

La finalité du projet

L'ensemble de cette démarche permettra la rédaction d'un rapport en lien avec la réalité du terrain. Ce rapport sera présenté fin mars; il permettra la création d'un outil de sensibilisation et d'information sur la conciliation, travail et responsabilités de proche aidante, en 2012-2013. La finalité du projet est la mise sur pied d'un comité de travail évaluant les conditions de travail qui tiennent compte de la situation évolutive du rôle de proche aidante.

SOIRÉES ÉCHANGES

programmation 2011-2012

Plusieurs d'entre vous avez participé à l'évaluation des besoins que l'AQTC a réalisé à l'automne 2009. Maintenant que la compilation des données est terminée, plusieurs de ces besoins demandent d'être approfondis.

Pour ce faire, l'AQTC va, au cours des prochains mois, tenir des rencontres d'échanges avec vous afin d'explorer diverses solutions pour pallier à ces lacunes. Afin de vous présenter en détail les différents sujets qui vous seront proposés, l'AQTC vous invite à un souper qui aura lieu le lundi 7 novembre prochain au bureau de Montréal au 911 Jean-Talon Est (une invitation par la poste vous a également été envoyée).

Voici la liste de vos préoccupations qui seront abordées durant ces soirées-échanges :

• Comment concilier travail, famille et le rôle d'aidant(e) :

Cette soirée sera animée par Madame Laëtitia Thélème, agente de projet au Regroupement des Aidantes et Aidants Naturel(le)s de Montréal. Cette rencontre aura comme objectif de réfléchir aux conditions de travail favorables à la situation évolutive du proche aidant. La rencontre aura lieu le lundi 5 décembre à 19 h 00 à l'AQTC de Montréal.

• Régimes de protection aux majeurs :

Beaucoup d'entre vous se questionnent sur les régimes de protection : Quelle

est la différence entre la curatelle et la tutelle ? Quelle est la différence entre curateur public et curateur privé ? Quel est le mécanisme pour l'ouverture du régime de protection ? Quels sont les pouvoirs et responsabilités de l'administrateur ?

Autant de questions que Me Boiteau touchera dans la cadre de cette conférence. Évidemment elle ne pourra régler tous les dossiers personnels de chacun d'entre vous mais vous expliquera comment fonctionnent les régimes de protection.

La rencontre est prévue le mercredi 18 janvier à 19 h 00 à l'AQTC de Laval.

• Le répit :

Une présentation du projet qui existe à l'AQTC depuis l'été 2010 avec témoignages de proches ayant bénéficiés de ce service.

Échanges autour de quelques questions : Est-ce qu'il y a un sentiment de culpabilité à utiliser ce service ? Est-ce que le nom que porte ce projet (répit) vous est péjoratif ? Est-ce que votre proche TCC est difficile à convaincre d'y participer ? Est-ce qu'il serait bien d'organiser des fins de semaine à thème ? Est-ce que le coût est un obstacle ?

La rencontre se tiendra le lundi 13 février à l'AQTC de Montréal.

• Hébergement :

Le manque d'hébergement pour les personnes TCC est préoccupant pour plusieurs d'entre vous. L'AQTC est consciente que les besoins en hébergement sont nombreux mais quels sont exactement les principaux besoins.

Vous êtes évidemment les personnes les mieux placées pour nous décrire ce que serait le type d'hébergement idéal. La rencontre est prévue le mardi 13 mars à 19 h 00 à l'AQTC de Laval.

• Groupe de soutien entre proches :

L'AQTC, en collaboration avec les centres de réadaptation, envisage d'offrir des groupes d'entraide traitant de sujets précis avec un nombre de rencontres déterminé. Le but visé est d'approfondir des sujets qui vous préoccupent sous forme d'échange avec d'autres proches, tout en bénéficiant de l'expertise d'un professionnel. Nous aimerions par cette rencontre vous entendre sur les sujets que vous aimeriez partager avec d'autres proches sous forme de groupe de soutien. La rencontre aura lieu le mercredi 13 avril à 19 h 00 à l'AQTC de Montréal.

• Les personnes TCC et les enfants :

Beaucoup de personnes ayant subi un traumatisme crânien avait des enfants au moment de l'accident. Quand on sait que le TCC est un choc pour toute la famille, comment les enfants ont-ils réagi ? Plusieurs n'avaient pas d'enfants lors de l'accident mais après le TCC ont décidé d'en avoir ou voudraient en avoir. C'est une décision qui peut inquiéter plusieurs d'entre vous puisque ce n'est pas évident d'éduquer un enfant et avec les séquelles d'un TCC, ça peut se complexifier davantage. Comment l'AQTC peut soutenir ces parents ? Est-ce que l'AQTC peut jouer un rôle afin de faire comprendre à ces enfants la problématique du TCC ? Et si oui de quelle façon ? La rencontre se tiendra le lundi 7 mai à 19 h 00 à l'AQTC de Laval.

• Souper bilan :

À la fin de toutes ces rencontres de réflexion, quoi de mieux de faire un petit bilan tous ensemble autour d'un souper. Le souper sera offert le mardi 5 juin à 19 h 00 à l'AQTC de Laval.



TROIS QUESTIONS

À Lilia Ghariani,

Directrice Générale du Regroupement des Usagers du Transport Adapté de Montréal

Suite à l'étude des besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport en commun menée en 2008 par votre organisme, quels sont les principaux axes de développement et/ou de changement apportés par les transporteurs ?

Au niveau des autobus du réseau régulier, mise en place de flot à autobus à plancher bas avec entrée à l'avant et non plus à l'arrière comme sur les premiers autobus, l'objectif est de respecter une certaine équité et qu'il n'y ai plus de distinction entre un usager à mobilité réduite et un usager valide.

On retrouve également une ligne d'autobus test la 467 express St Michel, c'est un projet phare en matière de signalétique où des tableaux d'affichage indiquent de manière visuel et auditif le nom des arrêts, le temps d'attente et la direction. Cette amélioration va faciliter le déplacement des personnes avec des déficiences visuelles et auditives.

Au niveau du métro, on peut constater l'installation de bandes antidérapante jaunes pour des personnes avec des déficiences visuelles, ainsi que des appuis iquiatiques permettant aux personnes avec des mobilités réduites de se reposer. La question des ascenseurs reste une priorité, sept stations sont maintenant munies d'ascenseur à Montréal et à Laval.

Au niveau du transport adapté, la flot de véhicule va être renouvelé, le RUTA et le milieu associatif ont travaillé à émettre des recommandations liées aux besoins exprimés pour la qualité des nouveaux autobus : climatisation et nouvelle suspension.

Enfin de manière générale pour garantir l'accessibilité universel, le RUTA de Montréal en partenariat avec la STM travaillent à former le personnel du transport régulier et du transport adapté, l'objectif étant de favoriser la prise en charge des personnes avec des limitations fonctionnelles. L'intérêt pour le RUTA est de favoriser la chaîne de déplacement des personnes : l'information, la perception du titre, l'attente au quai, le voyage.

On considère que chaque déplacement pour une personne avec des limitations fonctionnelles est une expérience, toutes ces étapes doivent donc être facilitantes et sécuritaires.

Le RUTA de Montréal prône l'accessibilité universelle, que reste-t-il à faire pour qu'un usager avec des limitations fonctionnelles puissent se déplacer sans contraintes à Montréal ?

Pour garantir l'accessibilité universelle le RUTA s'efforce de faire prendre conscience à la STM les difficultés que peuvent rencontrer certaines personnes avec des limitations fonctionnelles à utiliser les transports en commun.

Pour ce qui est de l'avenir, les dossiers prioritaires au RUTA vont être :

- la signalétique, qui va être revue notamment au niveau du métro afin de limiter la désorientation des personnes. L'objectif est de rendre l'information plus efficiente et plus efficace..

- Le développement de l'offre de service des navettes de proximité, appelé «navette or» elles permettent de se déplacer à l'intérieur d'un quartier, elles desservent les réseaux de santé,

centres d'achat lieu de consommation...

- L'offre de service des trains de banlieue, le RUTA travaille avec l'AMT pour favoriser l'offre de service inter-rive, ainsi que sur la mise en place de bandes avertissantes sur les quais.

- Enfin, la question des ascenseurs restent une priorité, le RUTA va continuer de travailler avec la STM pour faire des recommandations et s'assurer qu'il respecte bien leurs conditions.

10 % des membres de l'AQTC sont des usagers du transport adapté, la majorité mentionne avoir des difficultés à rejoindre la plate forme téléphonique de la STM, ou de devoir supporter des attentes excessives lors de leur déplacement...

Le RUTA reçoit-il des plaintes à ce sujet ? si oui, quels sont les moyens mis en œuvre par les gestionnaires de transport adapté pour limiter ces dysfonctionnements ?

Il y a de plus en plus de demandes au niveau du transport adapté en 2011, on s'aperçoit année après année que les personnes avec des limitations fonctionnelles sont de plus en plus autonomes, qu'elles vivent très bien avec leurs limitations, qu'elles ont des besoins de socialisation, des activités de loisirs, de culture... augmentant le nombre de possibilité de déplacement et d'usager. Cette hausse induit de plus en plus d'appels, d'attente en ligne. Pour désengorger la plate forme téléphonique la STM a mis en place un système de réservation par internet.

Actuellement ce service n'est pas encore utilisé à la hauteur des espérances du transport adapté, il reste encore beaucoup à faire concernant la sensibilisation des usagers, pourtant ce service est un bel outil limitant les temps d'attente à la centrale de réservation téléphonique.

Malgré ce nouveau service, la STM continue de travailler à l'amélioration de sa plate forme téléphonique, en tentant de résoudre le temps d'attente pour accéder à un commis. Actuellement la STM en est à penser à une autre logistique pour permettre une réponse plus efficace, trouver des alternatives en terme de ressource humaine ou d'information.

Concernant l'attente excessive, peu de plainte sont faites à ce sujet. Il est important de déposer des plaintes auprès du RUTA lorsqu'un usager est dans cette situation, car cela nous permet d'avoir de la matière, des statistiques intéressantes et pertinentes pour monter des dossiers et aller les défendre au niveau du transport adapté. Cela peut paraître long, difficile et pénible de déposer une plainte, mais l'objectif est constructif et permet de faire avancer la chose, si personne émet de plainte, au niveau de la STM, ils vont considérer qu'il n'y a pas de problème de fonctionnement, de logistique.

On souhaite que tous les usagers aient recours à ce service de plainte afin que l'on puisse défendre leur droit en matière de transport adapté, en 5 à 6 minutes une plainte peut-être déposée en nous téléphonant...

Propos recueillis par Mathieu Denécheau

« Au RUTA, on considère que chaque déplacement pour une personne avec des limitations fonctionnelles est une expérience, chaque étape dans ce déplacement doit donc être adaptée et sécuritaire »

Lilia Ghariani
Directrice Général du
RUTA de Montréal